

► **REMORQUAGES - DÉPLACEMENT**

Remorquage navire en Réservation annuelle - dans la limite d'un par an - à partir du 2 ^{ème} remorquage dans l'année	Gratuit 36,20 €
Remorquage plaisancier extérieur	36,20 €
Remorquage d'un navire non déclaré	103,50 €

► **INTERVENTION D'UN AGENT PORTUAIRE**

Forfait intervention hors manutention (1/2 heure maximum)	20,70 €
Forfait nettoyage du terre-plein après stationnement d'un bateau par un agent	41,40 €
Pompage d'un navire en danger de submersion ou présentant un problème de sécurité	103,50 €

► **GRUE**

Grue électrique (30 mn)	30,00 €
Forfait manutention grue (une demi-heure maximum)	52,80 €

Une télécommande de la grue (sans fil de guidage) est prêtée gratuitement sur demande aux usagers. Sans retour de cette dernière le jour même ou en cas de dégradation, tous frais de remplacement à neuf ou de réparation seront facturés à l'usager au montant réel des réparations ou de son remplacement.

► **CAUTION D'ÉQUIPEMENTS PRÊTÉS OU LOUÉS**

Petits équipements (adaptateurs, petit outillage, sèche-cheveux, chargeurs...)	20,00 €
Badge d'accès à la zone technique	50,00 €
Nettoyeur HP	100,00 €
Vélo et ses accessoires	200,00 €
Ponçeuse aspirante	200,00 €
Booster batterie	200,00 €

► **LOCATIONS**

Nettoyeur Haute pression - 1/2 journée	20,00 €
- Journée	30,00 €
Ponçeuse aspirante (hors consommables)	60,00 €



PORT des SABLONS

Droits de quai et prestations diverses

TARIFS 2023



Terre-Plein Sud - 35400 SAINT-MALO
02 99 81 71 34 • port@saint-malo.fr

Ces tarifs sont communiqués à titre indicatif
Seule la délibération du conseil municipal fait foi

DROITS DE QUAI - TTC

Longueur Hors Tout en mètres	Ecales « Jour »			Droits de quai annuels
	Basse saison Janvier - Février - Mars Novembre - Décembre	Inter saison Avril - Mai Septembre - Octobre	Haute saison Juin - Juillet - Août	
Moins de 5,00 m	8,40 €	11,60 €	14,70 €	868,40 €
De 5,00 à 5,49 m	8,90 €	12,10 €	16,20 €	904,60 €
De 5,50 à 5,99 m	9,40 €	12,60 €	16,80 €	957,40 €
De 6,00 à 6,49 m	10,50 €	13,70 €	18,90 €	1353,80 €
De 6,50 à 6,99 m	11,60 €	14,70 €	20,00 €	1629,10 €
De 7,00 à 7,49 m	12,60 €	16,80 €	23,10 €	1788,50 €
De 7,50 à 7,99 m	13,70 €	17,80 €	24,10 €	1936,50 €
De 8,00 à 8,49 m	14,70 €	20,00 €	26,30 €	2069,00 €
De 8,50 à 8,99 m	15,70 €	21,00 €	27,30 €	2311,20 €
De 9,00 à 9,49 m	17,80 €	24,10 €	32,50 €	2528,50 €
De 9,50 à 9,99 m	18,90 €	25,20 €	33,50 €	2761,40 €
De 10,00 à 10,49 m	21,00 €	27,30 €	36,70 €	2994,30 €
De 10,50 à 10,99 m	22,00 €	28,40 €	37,80 €	3226,10 €
De 11,00 à 11,49 m	23,10 €	30,40 €	42,00 €	3469,30 €
De 11,50 à 11,99 m	24,10 €	31,50 €	43,10 €	3744,60 €
De 12,00 à 12,99 m	26,30 €	34,70 €	49,40 €	4179,30 €
De 13,00 à 13,99 m	29,40 €	38,80 €	56,70 €	4781,70 €
De 14,00 à 14,99 m	33,50 €	43,10 €	60,90 €	4781,70 €
Plus de 15,00 m	37,80 €	47,20 €	67,20 €	X

- Les tarifs s'entendent **taxe de séjour incluse**.
- Ils **incluent l'utilisation des douches, la fourniture d'eau et d'électricité** pour les usages courants ainsi que le coût résultant de différentes prestations, telles que la récupération des déchets.
- La **base de tarification est la longueur hors tout**, basée sur l'encombrement maximal du navire, y compris les appareils fixes, incluant les parties normalement fixées au bateau, excluant les équipements pouvant être détachés rapidement sans l'aide d'outils.
- Les redevances portuaires sont payables dès l'envoi de la facture correspondante.
- Les navires amarrés sur bouée bénéficieront d'une réduction de 50 %.
- En cas de changement de navire en cours d'année, il sera appliqué une régularisation tarifaire au prorata temporis pour les périodes de chacun des navires.

► DROITS DE QUAI JOUR

Escale inférieure à 2 h	Gratuit
Escale technique (plein du réservoir Eau)	5,00 €
Escale comprise entre 2 h et 6 h	- 50 % sur le tarif journalier
Pack Escale de 3 nuits. Lorsque le séjour chevauche 2 saisons, le pack " 3 jours " ne s'applique pas.	- 10 % de réduction sur le séjour
Intérieur des passerelles de jonction des pontons (côté quai)	- 50 % sur tarif journalier

► PÉNALITÉS

Majoration suite au constat de présence d'un navire sans droit ni titre (non autorisée par le port).	3 fois le montant dû
--	----------------------

PRESTATIONS DIVERSES

► AUTRES PRESTATIONS

Nettoyeur Haute Pression - par unité de 15 min	6,00 €*
Inscription ou réinscription sur liste d'attente	20,00 €
Carte d'accès aux services	8,00 €
Borne de rinçage pour branchement NHP particulier (sur borne NHP) par unité de 15 min. (haut cale de carénage)	2,00 €
Eau (bornes de rinçage) - par unité de 5 min	0,50 €
Professionnels du port - Nettoyeur Haute Pression (10 unités)	36,20 €

1 berlingo de lessive = 1,00€ / 1 bloc de glace = 2,00€

► FORFAIT REGATIER

Semestriel - Moins de 7 m (grue illimitée incluse)	535,10 €
Annuel - Moins de 7 m (grue illimitée incluse)	962,60 €
Semestriel - 7 à 8 m (grue illimitée incluse)	802,10 €
Annuel - 7 à 8 m (grue illimitée incluse)	1 283,40 €

*L'utilisation de l'aire de carénage submersible est désormais gratuit